



JEAN-RAPHAËL BERT  
CONSULTANT

## Mission de suivi des contrats d'eau et d'assainissement



Présentation des services - 14 juin 2023



# Sommaire



# 1. CHIFFRES CLÉS DES SERVICES



# A. SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

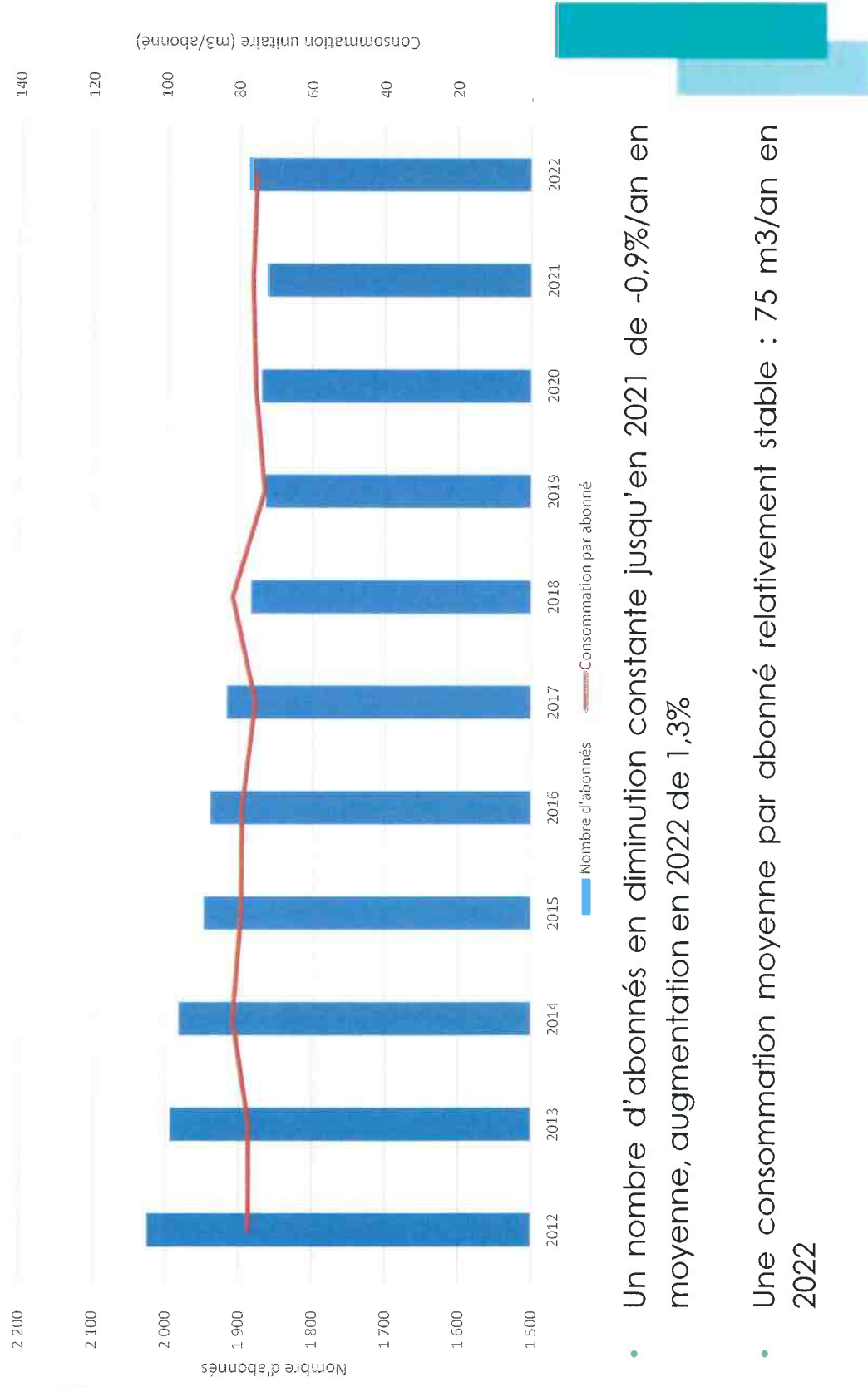


# Mode de gestion du service

Mode de gestion	Délegataire	Type de contrat	Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
DSP	VEOLIA Eau - CEO	Affermage	1 <sup>er</sup> juillet 2012	30 juin 2024

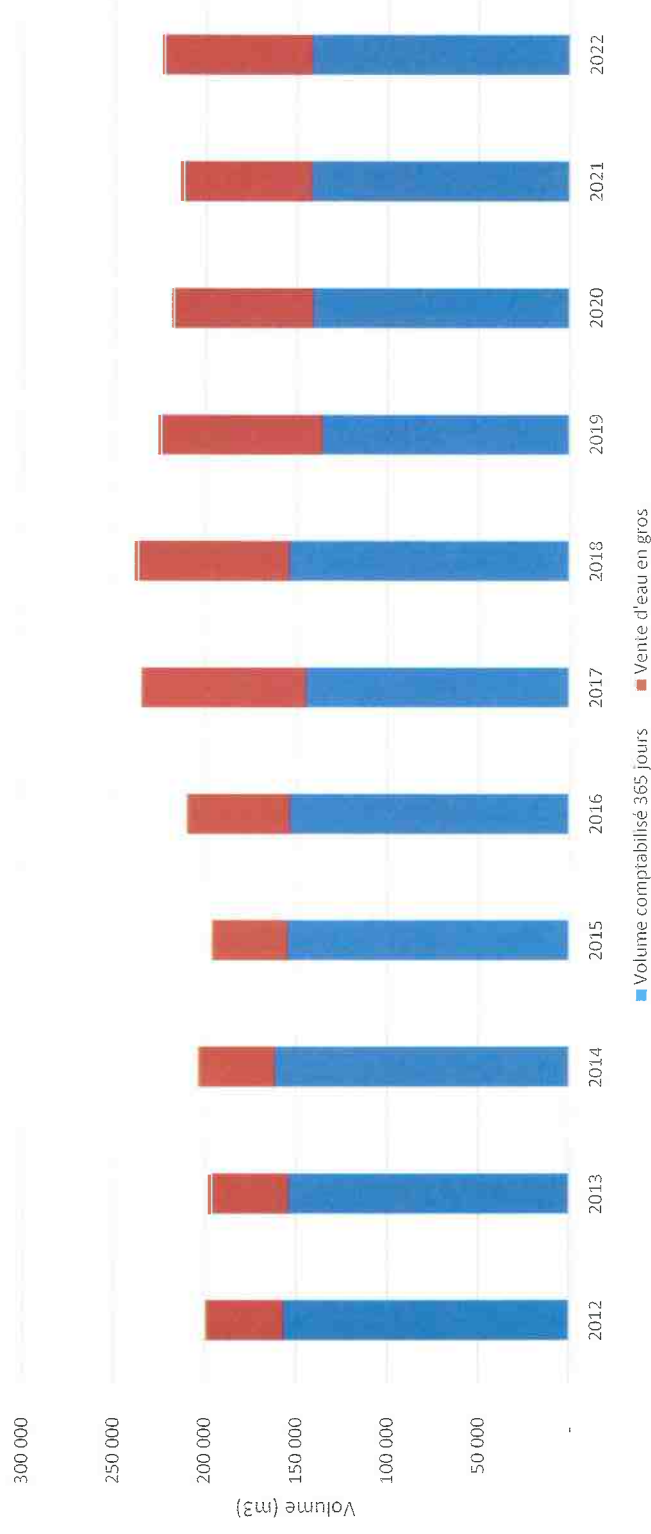
- Aucun avenant au contrat

# Nombre d'abonnés



- Un nombre d'abonnés en diminution constante jusqu'en 2021 de -0,9%/an en moyenne, augmentation en 2022 de 1,3%
- Une consommation moyenne par abonné relativement stable : 75 m3/an en 2022

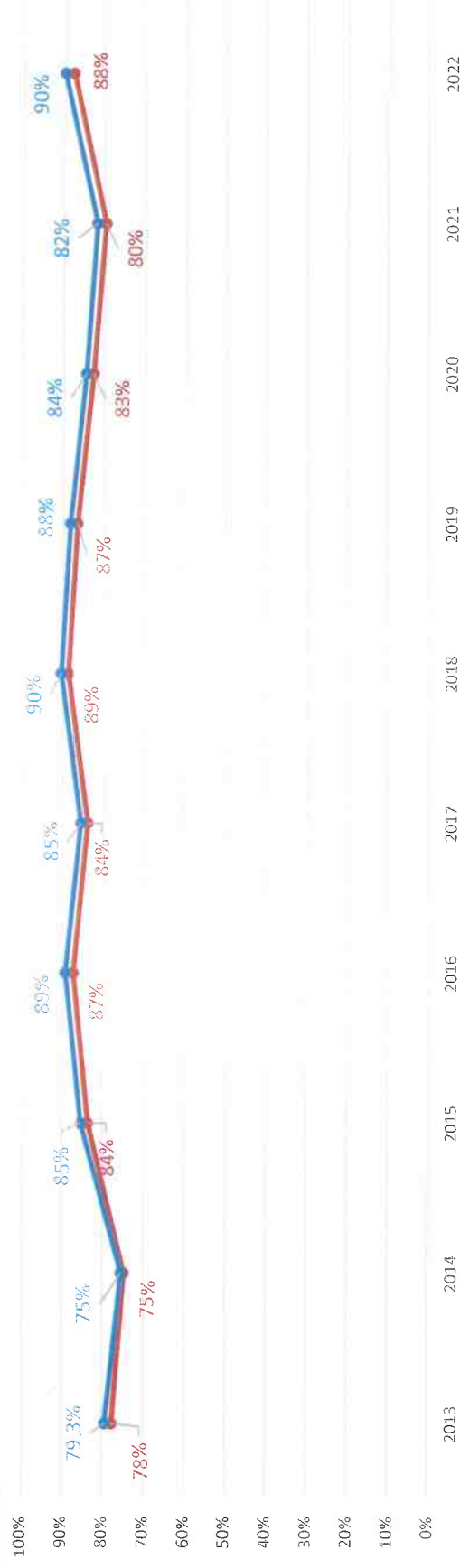
# Volumes vendus



- Des volumes vendus aux abonnés globalement en baisse en moyenne de -1%/an sur 2012-2022, en cohérence avec la diminution du nombre d'abonnés
- Des ventes d'eau en gros en augmentation, liées à la création d'un nouvel export à St-Urbain depuis août 2016

# Performances du réseau

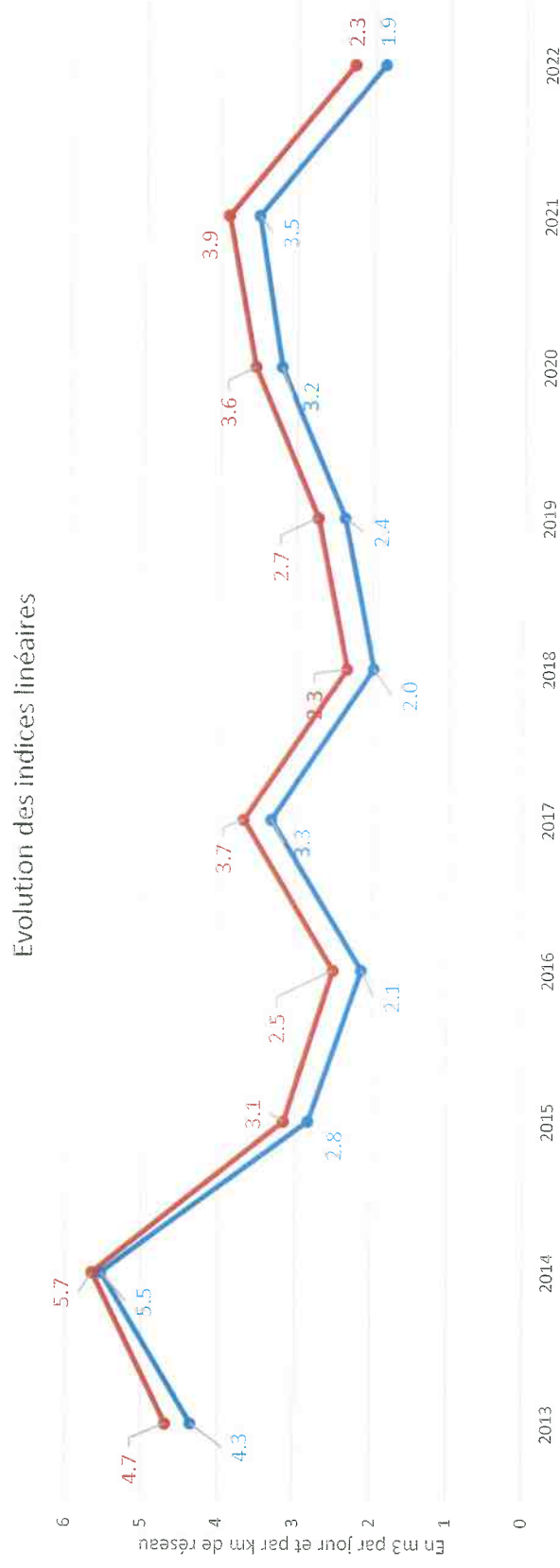
Evolution du rendement de réseau



- Engagement contractuel en moyenne sur 2 ans de 85% de rendement minimum (formule contractuelle) et de 3,5 m<sup>3</sup>/km/j d'ILVNC maximum : non-respect en 2014-2015 et en 2020-2021 → pénalités applicables
- Malgré l'installation par la Ville (non prévue au contrat) de compteurs de sectorisation à la demande du Déléguataire, afin de faciliter la recherche de fuites



# Performances du réseau



- Engagement contractuel en moyenne sur 2 ans de 85% de rendement minimum (formule contractuelle) et de 3,5 m<sup>3</sup>/km/j d'ILVNC maximum : non-respect en 2014-2015 et en 2020-2021 → pénalités applicables
- Malgré l'installation par la Ville (non prévue au contrat) de compteurs de sectorisation à la demande du Déléguataire, afin de faciliter la recherche de fuites



# Qualité de l'eau

## Constats

- 100% de conformité microbiologique et physico-chimique depuis 2018
- Conformément au contrat le délégataire a installé 2 sondes multi-paramètres pour surveiller en continu la qualité de l'eau sur le réseau
- Problématique de goût et d'odeur désagréables de l'eau observée ponctuellement en période estivale certaines années, mais non signalée ces dernières années

# Télérelève des compteurs

- Obligation contractuelle de mise en place de la télérelève des compteurs avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015

En 2022 :

- 92% du parc compteurs équipé de module de télérelève
- Un nombre de modules fonctionnels en baisse en 2022 (92% contre 96% les années précédentes) :
- Le délégataire met en avant le retard accumulé du fait des périodes de restriction d'activités liées à la pandémie de COVID-19, les difficultés d'accès aux compteurs abonnés et les difficultés d'approvisionnement en émetteurs
- Le délégataire affichait un objectif de retour à la normale en 2023
- Renouvellement progressif des modules arrivant en fin de vie en cours

# Entretien et renouvellement du patrimoine

- Le contrat prévoit une dotation de renouvellement constituant un niveau minimal ainsi qu'un mécanisme de suivi financier du renouvellement :
  - si le solde en fin de contrat entre dotations et dépenses effectives est positif, reversement à la Ville
  - si négatif, le déficit reste à la charge du délégataire
- Le contrat prévoit un rachat du parc compteurs par le délégataire avec remise gratuite à la Ville en fin de contrat
- Le contrat fixe un âge maximum des compteurs
- Obligation de renouvellement de 390 branchements plomb : seuls 344 branchements plomb ont été détectés et seront donc renouvelés (encore 5 à renouveler d'ici la fin de contrat)
- ICGPR de 75 points sur 120

## Prix du service

Au 1er janvier, pour une facture 120 m3	2022	2023
Part délégataire	1,37	1,42
Part communale	0,23	0,23
Redevances agence de l'eau	0,30	0,30
TVA (5,5%)	0,10	0,11
Prix TTC/m3	2,00	2,06

- Prix en-dessous de la moyenne nationale (2,11 € TTC/m3 au 1er janvier 2021)